Canada Province de Québec Comté de Gatineau Municipalité de Cayamant

Séance ordinaire de conseil de la municipalité de Cayamant tenue le 10 mai 2022 à 19h00 suivant les consignes de la santé publique pour la santé et sécurité de tous à la salle municipale de Cayamant, sise au 6, chemin Lachapelle.

Sont présents en respectant les consignes de la santé publique : Sylvie Paquette, Kevin Matthews, Mélissa Rochon, Marc Soulière et Sonia Rochon; Est absente : Chantal Lamarche, absence motivée.

Formant quorum sous la présidence du maire, Nicolas Malette, Julie Jetté, directrice générale, occupe le siège de secrétaire d'assemblée.

Ouverture de la séance

Le président d'assemblée, Monsieur Nicolas Malette, constate, par la présence de ses conseillers, qu'il y a quorum et ouvre officiellement la séance à 19h01.

2022-05-51 Adoption de l'ordre du jour

La conseillère, Sylvie Paquette propose et il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que préparé par la directrice générale avec l'ajout du point 2.13 Subvention Fonds Régions et Ruralité FRR-volet 2.

Adoptée unanimement.

2022-05-52 Adoption des procès-verbaux

Le conseiller Marc Soulière propose et il est résolu d'adopter tel que présenté, étant donné la lecture par tous les conseillers présents, du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril et de la séance extraordinaire du 26 avril 2022.

Adoptée unanimement.

2022-05-53 Adoption des comptes payés et à payer, le rapport des salaires et les rapports des revenus et dépenses et du bilan au 30 avril 2022

La conseillère, Sonia Rochon, propose et il est résolu d'adopter les rapports des états des activités financières la liste des comptes payés (100 758,56\$), liste de comptes à payer (50 363,93\$), le rapport des salaires et les rapports des revenus et dépenses et le bilan au 30 avril 2022.

Adoptée unanimement.

2022-05-54 Octroi de contrat – concassage MG-20 et sable tamisé AB-10

ATTENDU QUE la Municipalité a effectué les démarches suivant l'article 936 du code municipal ;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une (1) seule soumission ;

ATTENDU QUE la soumission a été ouverte le 5 mai 2022 à 15h01 ;

ATTENDU QUE le résultat de la soumission est :

Nom	9001-0216 Québec Inc./ Carrière Tremblay et Fils
8 500 tonnes de MG-20	61 625,00\$ (7,25\$ la tonne)
1 500 tonnes de AB-10	6 150,00\$ (4,10\$ la tonne)
Transport	7 350,00\$
Total	75 125,00\$

Les montants indiqués sont sans taxes.

EN CONSÉQUENCE la conseillère, Mélissa Rochon propose et il est résolu, que la Municipalité octroi le contrat de concassage MG-20 et sable tamisé AB-10 à l'entreprise **9001-0216 Québec Inc./ Carrière Tremblay et Fils** au montant de 75 125,00\$ plus les taxes applicables, les sommes proviendront de la Taxe sur l'Essence Canada Québec TECQ pour un montant de (44 600\$), la subvention PPA-ES 2021 pour un montant de (24 375\$) et ainsi que du budget municipal pour un montant de (6150\$) plus les taxes applicables.

Adoptée unanimement.

2022-05-55 <u>Amendement et prolongation de la lettre d'entente Services aux sinistrés- Croix-</u> Rouge

ATTENDU QUE la Municipalité de Cayamant a depuis plusieurs années une entente auprès de La Croix-Rouge canadienne (division Québec) ;

ATTENDU QUE l'entente doit être amendée:

ATTENDU QUE la Municipalité de Cayamant est d'avis qu'il est important de pouvoir compter sur un tel service ;

EN CONSÉQUENCE le conseiller Kevin Matthews propose et il est résolu que la Municipalité accepte l'amendement souhaité et la prolongation de la lettre d'entente pour l'année 2022-2023 l'entente de services aux sinistrés avec la Croix-Rouge canadienne au montant annuel de 180\$ pour 2022-23.

Adoptée unanimement.

2022-05-56 Proposition Calendrier 2023 CHGA - Cayamant

La conseillère, Mélissa Rochon, propose et il est résolu que la municipalité accepte la proposition pour le calendrier CHGA 2023 au montant de 445\$ plus les taxes applicables.

Adoptée unanimement.

2022-05-57 <u>Demande de subvention 2022-2023 du programme d'aide à la Voirie Locale (PPA-CE et PPA-ES)</u>

La conseillère, Sylvie Paquette, propose et il est résolu que la Municipalité dépose une demande de subvention auprès de M. Robert Bussière, député de Gatineau, par le biais du ministère des Transports du Québec, dans les Volets projets particuliers d'amélioration (PPA) dans les deux (2) sous-volets, à savoir : Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) et Projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux (PPA-ES) pour des travaux sur les chemins : Petit-Cayamant, Monette, Patterson, Bellevue, Pionnier, de la Montagne et Lac-à-Larche.

Adoptée unanimement.

2022-05-58 Acquisition de caméras

ATTENDU QUE la Municipalité a sur ses emplacements des systèmes de caméra vidéo;

ATTENDU QUE la Municipalité veut modifier son système de caméras pour une question de sécurité;

ATTENDU QUE nous voulons prévenir toute forme de vandalisme;

ATTENDU QUE nous avons procédé, suivant la loi, concernant les appels de proposition;

ATTENDU QUE nous avons reçu une seule soumission conforme aux exigences;

Nom	GMS Sécurité Inc.	
	8 417,61\$	

EN CONSÉQUENCE le conseiller Kevin Matthews, propose et il est résolu que la Municipalité achète et complète son système de caméras de surveillance au prix de 8 417,61\$ plus les taxes applicables de la compagnie GMS Sécurité Inc. afin de combler ce manque de surveillance sur les terrains municipaux.

Adoptée unanimement.

2022-05-59 Embauche d'un (1) journalier temporaire

ATTENDU QUE la municipalité est en manque d'un employé en ce moment au service de voirie;

ATTENDU QUE la Municipalité a besoin de pourvoir un poste de journalier pour la période estivale;

ATTENDU QU'un journalier est une personne polyvalente et pourra combler les travaux au niveau de plusieurs tâches physiques;

ATTENDU QU'une offre d'emploi a été publiée;

ATTENDU QUE la personne accepte l'offre d'emploi temporaire;

ATTENDU QUE le processus de sélection a dûment été fait, une proposition a été faite pour le choix exprimé;

EN CONSÉQUENCE le conseiller Kevin Matthews, propose et il est résolu d'embaucher un journalier soit : Brian Pitre au titre de journalier à un poste temporaire pour l'été à la municipalité, le tout selon les besoins du service de la voirie.

Adoptée unanimement.

2022-05-60 Embauche d'un (1) opérateur/journalier temporaire

ATTENDU QUE la municipalité a besoin d'employé temporaire;

ATTENDU QU'UN opérateur-journalier est une personne polyvalente et pourra combler les travaux au niveau de plusieurs tâches physiques;

ATTENDU QU'une offre d'emploi a été publiée;

ATTENDU QUE la personne accepte l'offre d'emploi temporaire;

ATTENDU QUE le processus de sélection a dûment été fait, une proposition a été faite pour le choix exprimé;

EN CONSÉQUENCE la conseillère, Sylvie Paquette, propose et il est résolu d'embaucher un opérateur-journalier soit : Jacques Bédard à titre temporaire pour l'été à la municipalité, le tout selon les besoins du service de la voirie.

Adoptée unanimement.

2022-05-61 Embauche d'un(e) concierge

ATTENDU QUE le concierge de la municipalité part à la retraite;

ATTENDU QUE la municipalité a besoin d'employé d'un(e) concierge à raison de 21 heures par semaine;

ATTENDU QU'UN(e) concierge est une personne disponible, très discrète et pourra combler les travaux au niveau de l'entretien et de l'hygiène de la municipalité, incluant l'entretien des salles et espaces après les locations;

ATTENDU QU'une offre d'emploi a été publiée;

ATTENDU QUE la personne accepte l'offre d'emploi;

ATTENDU QUE le processus de sélection a dûment été fait, une proposition a été faite pour le choix exprimé;

EN CONSÉQUENCE la conseillère, Mélissa Rochon, propose et il est résolu d'embaucher Michelle Campbell au titre de concierge de la municipalité, le tout selon les besoins du service.

Adoptée unanimement.

2022-05-62 Mandat - embauches emploi d'été 2022- programme Emploi d'Été Canada

ATTENDU QUE la municipalité a résolu de faire une demande de subvention pour l'embauche de deux (2) jeunes pour la période estivale 2022;

ATTENDU QUE la municipalité a du travail pour pourvoir 2 postes d'emploi d'été ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu, une subvention qui rembourse 75% du salaire pour chaque jeune âgé entre 15 et 30 ans;

EN CONSÉQUENCE le conseiller Marc Soulière, propose et il est résolu d'autoriser la direction générale à faire l'embauche, de deux (2) jeunes âgés entre 15-30 ans qui sont admissibles à participer à l'initiative Emploi d'Été Canada pour la saison estivale 2022;

Adoptée unanimement.

2022-05-63 Demande d'appui de la Municipalité régionale de Comté de la Vallée-de-la-Gatineau -MRCVG – Guichet unique en transport adapté et collectif de la Vallée-de-la-Gatineau

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande d'appui de la part de la Municipalité régionale de Comté de la Vallée-de-la-Gatineau - MRCVG;

ATTENDU QUE l'appui concerne une demande financière de l'ordre de 74000 sur 2 ans, adressée à M. Robert Bussière, député de Gatineau afin de couvrir le manque à gagner du même montant pour le programme du Gutac Vallée-de-la-Gatineau;

ATTENDU QUE la Municipalité de Cayamant est d'avis que les circonstances alléguées justifient ladite demande;

EN CONSÉQUENCE le conseiller Kevin Matthews, propose et il est résolu que la Municipalité de Cayamant appuie la MRCVG dans sa demande auprès de notre député de Gatineau, M. Robert Bussière afin que ce dernier attribue une enveloppe de 74000\$ afin de couvrir le manque à gagner du programme pour les années 2021 et 2022 du guichet unique en transport adapté et collectif de la Vallée-de-la-Gatineau étant donné les circonstances.

Adoptée unanimement.

2022-05-64 Demande d'appui de la Municipalité régionale de Comté de la Vallée-de-la-Gatineau -MRCVG - Suivi de la résolution 2022-R-AG-069- Adoption du projet pilote gouvernance locale en santé et services sociaux

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande d'appui de la part de la Municipalité régionale de Comté de la Vallée-de-la-Gatineau - MRCVG;

ATTENDU QUE l'appui concerne des demandes de rencontres et des démarches dans le but d'accélérer le projet de décentralisation des services de gouvernances en santé et services sociaux dans la Vallée-de-la-Gatineau MRCVG;

ATTENDU QUE la Municipalité de Cayamant est d'avis que les circonstances alléguées justifient ladite demande;

EN CONSÉQUENCE la conseillère, Sylvie Paquette, propose et il est résolu que la Municipalité de Cayamant appuie la MRCVG dans sa demande auprès de M. Mathieu Lacombe, ministre responsable de l'Outaouais dans les démarches d'accélération au niveau de la décentralisation des services de gouvernances en santé et services sociaux dans la Vallée-de-la-Gatineau - MRCVG.

Adoptée unanimement.

2022-05-65 <u>Modification au calendrier des séances ordinaires du conseil</u>

ATTENDU QU'en vertu du Code municipal la municipalité peut modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal;

ATTENDU QUE les dates des séances régulières du conseil avaient été modifiées et fixées comme suit :

19 janvier 2022 8 février 2022 1 mars 2022

12 avril 2022 10 mai 2022 14 juin 2022

12 juillet 2022 17 août 2022 13 septembre 2022

12 octobre 2022 8 novembre 2022 14 décembre 2022

ATTENDU QUE la date de la séance régulière du mois de juin est modifiée;

ATTENDU QUE la séance ordinaire de juin 2022 sera le 13;

ATTENDU QUE le nouveau calendrier devra se lire comme suit :

19 janvier 2022 8 février 2022 1 mars 2022 12 avril 2022 10 mai 2022 13 juin 2022

12 juillet 2022 17 août 2022 13 septembre 2022

12 octobre 2022 8 novembre 2022 14 décembre 2022

EN CONSÉQUENCE, la conseillère, Sonia Rochon, propose et il est résolu que la municipalité modifie son calendrier des séances ordinaires. Il est également résolu de publier le calendrier amendé tel que prescrit par le Code municipal.

Adoptée unanimement.

2022-05-66 <u>Subvention Fonds Régions et Ruralité FRR-volet 2</u>

ATTENDU QUE la municipalité a obtenu une subvention gérée par la Municipalité régionale de Comté de la Vallée-de-la-Gatineau dans le cadre du Volet 2 du Fonds Régions et Ruralités pour un montant de 69 371\$ pour son volet 2 du Parc d'exerciseurs et éclairage;

ATTENDU QUE la municipalité aura un protocole d'entente à signer auprès de la MRCVG;

EN CONSÉQUENCE la conseillère, Sylvie Paquette, propose et il est résolu que le conseil municipal autorise Hélène Joanisse, directrice adjointe et greffière adjointe, à signer le protocole d'entente avec la MRCVG pour la réalisation dudit projet. Elle est également autorisée à signer tout autre document en lien avec le projet.

Adoptée unanimement.

UNE PÉRIODE DE QUESTIONS A EU LIEU

Début : <u>19h08.</u> Fin : <u>19h11.</u>

Je soussignée, Julie Jetté, directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité de Cayamant, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour chacune des dépenses énumérées aux présentes résolutions.

Julie Jetté

Fermeture de l'assemblée

	ident d'assemblée remercie les gens présents t déclare la séance fermée officiellement à 19h12.
Nicolas Malette Maire	Julie Jetté Directrice générale
Cependant, suivant l'article 201 du	ode municipal, le maire n'est pas tenu de voter. Code municipal, le maire confirme que le présent fait que son contenu reflète adéquatement les
actes et délibérations du conseil lors Nicolas Malette, maire	·